

## PREAMBULE :

Suite aux 4 journées du challenge de l'Amitié Hérault Sport, 16 équipes sont qualifiées pour la phase finale :

- 8 équipes des catégories U15D1 et U15D3 joueront des demi-finales puis finale
- 8 équipes des catégories U15D2, U17D1, U17D2 et U17D3 joueront une finale

Ces finales seront un moment de fête et de récompense du travail mené par les clubs, les éducateurs et bénévoles pour maintenir une activité malgré la crise sanitaire.

## La phase FINALE :

La phase finale se déroulera à Mèze le **dimanche 27 mars 2021** au stade des Sesquiers, 1 avenue du stade domaine du lac - 34140 MEZE.

Le club support organise buvette et restauration dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

Les équipes devront se présenter **1h avant le coup d'envoi** pour permettre le bon déroulement des modalités administratives (compléter la feuille de match, vérifier les licences et les équipements).

Le planning des rencontres :

cat	Terrain A	cat	Terrain B	durée	horaire
U15D1	M1 : LA CLERMONTAISE /SETE FC 34	U15D1	M2 : ST MARTIN MONT 1/ BALARUC STADE	40	10h
U15D3	M1 : CAZOULS MAR MAU / LA PEYRADE OL	U15D3	M2 : ST PARGOIRE FC / ST MARTIN MONT 2	40	10h45
U15D1	Finale : VM1/VM2	U15D1	Petite Finale : PM1/PM2	40	11h30
Remise des récompenses pour le vainqueur de la finale U15 D1 (12h30)					
U15D3	Finale : VM1/VM2	U15D3	Petite Finale : PM1/PM2	40	12h15
Remise des récompenses pour le vainqueur de la finale U15 D3 (13h)					
U15D2	CANET AS / CASTRIES AV	U17D3	PUISSALICON MAGA / US ST MARTIN DE L.	2*(40 ou 45)	14h30
Remise des récompenses pour le vainqueur de U15 D2 puis de U17D3 (16h30)					
U17D1	LUNEL GC / SETE FC 34	U17D2	AS ATLAS PAILLADE / CANET AS	2*45	16h30
Remise des récompenses pour le vainqueur de U17 D2 puis de U17D1(18h30)					

Les terrains A ou B seront indiqués le jour de la phase finale.

## Extrait du Règlement :

- **Durée des rencontres :**

2 x 40 mn pour les U15 et 2 x 45 mn pour les U17.

Les rencontres devront désigner un vainqueur. Donc, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il sera fait appel à l'épreuve des tirs au but (5) selon le règlement **tirs au but loi 10 des lois du jeu de la F.I.F.A.**

- **Arbitres :** Les rencontres seront arbitrées par les arbitres officiels du District.
- **Feuille de match :** Feuille de match papier

- **Participation et remplacement des joueurs :**

Peuvent participer à ce challenge **les joueurs du club titulaires d'une licence valide pour la saison en cours dans la catégorie**. La vérification des licences est effectuée par l'arbitre avant la rencontre avec l'application Footclubs compagnon ou la liste des licenciés imprimée sur Footclubs. Le nombre de remplaçants inscrits sur la feuille de match est limité à **cinq**. Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant, et à ce titre, revenir sur le terrain pendant le temps réglementaire.

Pas de limite sur le nombre de joueur mutation et/ou mutation hors période.

- **Dispositions particulières concernant les mesures disciplinaires :**

Afin d'éviter un maximum de recours en contentieux pouvant freiner le déroulement du challenge il a été décidé d'appliquer les mesures suivantes :

1° Pas de carton jaune, en remplacement il y aura exclusion temporaire de **Dix minutes**. La durée sera gérée par les assistants.

2° Deux expulsions temporaires dans la même rencontre = expulsion définitive pour la rencontre en cours (**Carton rouge**).

3° **Le carton rouge** attribué à la suite de deux expulsions temporaires n'entraîne pas de sanction pour la prochaine rencontre à disputer.

4° **Le carton rouge direct** entraîne la suspension automatique pour la rencontre suivante. Si toutefois l'arbitre juge nécessaire la rédaction d'un rapport au regard de la gravité de la faute ayant entraîné l'exclusion du joueur, celui-ci sera automatiquement suspendu jusqu'à la fin du challenge par la commission d'organisation.

5° Il sera demandé aux arbitres ayant officié de communiquer au District le résultat de la rencontre et le rapport éventuel dans les meilleurs délais. Le Dimanche soir serait idéal afin d'organiser la journée suivante qui ne peut être planifiée qu'à partir des retours de résultats.

6° Les exclusions temporaires et les cartons rouges ne feront pas l'objet d'amendes et **ne seront pas susceptibles d'appel** auprès des Commissions compétentes du District.

7° Le règlement du Bonus/Malus n'est pas applicable au Challenge de l'Amitié Hérault Sport.